## BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

## Décision n° 7946 du 16 décembre 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

NOR: INTJ1630537S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 7568 du 1er décembre 2016 (NOR: INTJ1630402S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er janvier 2017:

**Lefebvre**, Johny NIGEND: 174 554 NLS: 8 028 157

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er janvier 2017:

Mori, Méghanne NIGEND : 341 352 NLS : 8 116 873

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 décembre 2016.

Le général, commandant le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

F. Daoust